Suppressions de postes d'Assistants d'Éducation :

incompréhensible, indéfendable, inacceptable !

Les organisations syndicales exigent que l'intégralité du potentiel d'Assistants d'Éducation soit maintenu et même abondé au regard des augmentations d'effectifs prévus par le ministère de cette rentrée 2013. De plus, afin de mettre un terme aux pratiques qui conduisent à détourner les missions des AED, il est indispensable de couvrir les besoins en personnels administratifs.

Nous demandons aussi :

- Le réemploi de tous les AED en fin de contrat pour ceux qui en feraient la demande ;
- Le recrutement des AED par le Rectorat directement et non par les chefs d'établissement, sur la base de critères objectifs, clairement définis et identiques pour tous les demandeurs ;
- L'ouverture de négociations sur la question de la revalorisation du statut de ces personnels : pour les AED des vies scolaires, revenir à un statut d'étudiant – surveillant et des garanties de formation et d'accès aux emplois de la Fonction Publique pour les AED actuels qui ne sont plus étudiants ; pour les AVS, un statut reconnaissant cette fonction comme un métier de nouveau de la Fonction Publique.

Nom	Prénom	Qualité	Signature